L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans.

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés des Premier et Quatrième Districts à l'Encan.

Les quatre rangées de Résidences Nos 2627-29 31-33 rue Rousseau, encoignure de la rue Quatrième,

Cottage Double Nos 1205-07 rue Clara, et le Cottage Double 1213-15 rue Clara seront vendus à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

MARDI, LE 3 JANVIER, A MIDI.

SUCCESSION DE FREDERICK S. LYON.

No 74 241—DIVISION E—COUR CIVILE DE DISTRICT, PAROISSE D'ORLEANS

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, ledit ordre daté le 23 novembre 1904, je vends à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, MARDI, le 3 janvier 1905 à midi la propriété ci-après—

1° Deux lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville désignés par les numéros 1 et 2, de l'ilet No 11 (maintenant 49) borné par les rues Rousseau, Quatrième, Troisième Thomas (maintenant rue Fulton) de pied en pied No 38 dans les registres de G. E. Stringer ancien notaire. Lesdits lots mesurant comme suit à savoir Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Rousseau et quatrième et mesurant 32 de front à la rue Rousseau par 118' 10" de profondeur et 6 pieds à la rue Quatrième, et le lot No 2 1 9 de face à la rue Rousseau par 118 10" de profondeur entre lignes égales et parallèles Les améliorations sont connues comme Nos 2627 29 31 33 rue Rousseau

2° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Clie, Willow (autrefois rue Martin) et la rue State, désigné par le No 7 sur un plan dressé par A. S. Phelps, ancien voyer, le janvier 1846, et d'après un autre plan par Giltrox et Cushing, anciens architectes le 27 avril 1851 et déposé en l'étude de E. H. Rey, ancien notaire. Le dit lot mesurant en mesure américaine 32' de face à la rue Clara plus ou moins, par 126' 7" 1" de profondeur plus ou moins. Entre lignes parallèles et étant à une distance de 32' de l'encoignure des rues Clie et Clara. Les améliorations sont connues comme No 1205 07 rue Clara

3° Un autre certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même ilet, désigné par le No 9 sur le susdit plan et mesurant aussi 32 à la rue Clara plus ou moins par 126 7" 1" plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles et étant à une distance de 96 de l'encoignure des rues Clie et Clara. Les améliorations consistent en un cottage double connu comme 1213-15 rue Clara

Conditions — Un tiers ou plus comptant à la livraison de l'acquéreur et la balance s'il y en a en un ou deux ans de crédit à l'acquéreur qui devra donner des billets de l'adjudication le même devant être garantis avec 5 pour cent hypothèque spéciale sur la propriété vendue. Les taxes de 1904 devant être payées par le vendeur et les taxes de 1905 payées par l'acquéreur. Les droits de l'adjudication, et les bâtisses sur les lots seront payés par les acquéreurs. Le vendeur devant donner un acte de vente en bonne et due forme, et déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec les actes de vente devant être passés par devant Francis D. Chenbonnet, notaire aux frais des acquéreurs

J. L. ONORATO,
Encanteur et Courtier de Propriété Foncière.
27 nov—27—déc 4 11 18 25—janv 1 8

P. A. Dicras, avocat
F. D. Charbonnet, avocat.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Choix pour Spéculation.

NO 313 RUE N. REMPARTS,

Traversant à la rue Bassin. Contigue à l'usine de la Merchant's Electric Co.

Et les Propriétés Désirables pour Placement,

No 805 rue Royale, No 1210 rue Galvez et No 1215 rue Galvez

A L'ENCAN, A LA BOURSE, 311 RUE BARONNE,

MARDI, 10 JANVIER 1905, A MIDI.

No 74,742—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D—Interdiction de Charles Garvey.

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, le dit ordre daté et signé le 22 novembre 1904 et adressé à J. L. Onorato, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, MARDI le 10 janvier 1905 à midi les propriétés foncières suivantes.

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la Deuxième District de cette ville, et désigné comme lot No Trois de l'ilet No 11, lequel est borné par les rues Romparts, Conti, Bienville et Bassin, sur un plan de cette partie de la ville appelée le "Demurage", lequel dit lot mesurant plus ou moins trente et un pieds de face sur chacune des rues Romparts et Bassin sur une profondeur s'étendant de l'une à l'autre des dites rues de cent vingt pieds, plus et moins, le tout en mesures françaises.

Les améliorations sont connues No 313 rue N. Romparts et consistent en une résidence splendide en briques.

Conditions—Comptant. Toutes les taxes de 1904 seront payées par le vendeur. L'acte de vente pardevant Robert Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.

WILL J. MORGAN, Encanteur.
331 rue Carondelet.
20 nov—20 27—déc 4 11 18 19 20

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE

En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 7 octobre 1904, dans l'affaire de la succession de Robert Quinaret, No ——, Division E, ledit ordre adressé à J. L. Onorato, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, Nouvelle Orléans, MARDI, le 27 décembre 1904, la propriété foncière ci-après:

Trois lots de terre dans le cinquième district de cette ville dans l'ilet Bacan (1), borné par le Chemin public, les rues Orléans, Odéon et Homer désignés comme lots numérotés 1, 2, 4, 25, 26 et 27, lesquels mesurant comme suit: le lot numéro un, formant l'encoignure du Chemin public et de la rue Odéon et mesurant 32 3" de face au Chemin public sur 181' de profondeur et bornés à la rue Odéon, 178' 4" 3" sur la ligne du lot numéro deux (2) et 29 5" en largeur dans le fond. Le lot numéro deux, mesurant 32' 3" de face au Chemin Public sur 178 4 3" de profondeur sur la ligne du lot numéro un (1) 165' 8 9" sur la ligne du lot numéro trois (3) et 29 5" en largeur dans le fond, le tout d'après le plan de Joseph Cuvellier, daté le 26 février A. D. 1837. Mais ces mesures dites lots mesurant plus ou moins par rapport aux emplacements du Bayou. Les améliorations consistant en une bâtisse en bois, avec mansarde, servant de magasin et résidence, dépendance et écurie. Le numéro quatre (4) mesurant 30' plus ou moins de face au Chemin Public, 30' de largeur sur la ligne du fond sur 128' 6" de profondeur sur la ligne du côté droit et 154' 2" de profondeur de l'autre côté ou la ligne du côté gauche, d'après le plan dudit lot par Edgar Pilié, voyer, daté le 25 octobre A. D. 1862, annexé à un acte de James Fahey, ancien notaire en cette ville, daté le 22 janvier 1883 mais les mesures étant maintenant plus ou moins. Les améliorations sur le lot numéro quatre (4) consistant en une petite maison simple en bois, le lot numéro vingt cinq mesurant 29' 6" de face à la rue Odéon sur 117 de profondeur. Les lots numéros vingt six et vingt sept mesurant chacun 29' 6" de face à la rue Odéon sur 117 8" de profondeur d'après le plan dessiné trois lots décrits les derniers fait par J. A. Preyo daté le 25 mai A. D. 1843 et déposé en l'étude de Joseph Cuvellier ancien notaire de cette ville.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en un ou deux ans de crédit à 8 0/0 d'intérêt par an, de la date de l'adjudication publique jusqu'au paiement, et toutes les clauses usuelles de sécurité, les taxes de 1904 devant être assumées par les acquéreurs. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente pardevant M. S. Mahoney, notaire, et déposer 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,
Encanteur.
26 nov—26 27—déc 3 10 17 24 27

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

Morgan & Pedersen

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE EUGENE CRETIEN, Jr.

No 42,585—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, Hon. Fred. D. King, président, ledit ordre daté et signé le 17 novembre 1904, adressé à Will J. Morgan, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, MARDI, le 20 décembre 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Royale, Union, Paix, Dauphine et Bourbon, désigné par la lettre "D" sur un plan de Seghers, voyer, et mesurant 29' 6" de face à la rue Paix, 60' 9" de profondeur sur le côté le plus près de la rue Bourbon, et 60' 2" de profondeur sur le côté le plus près de la rue Royale et 29' 4" sur la ligne du fond.

Les améliorations consistent en une résidence de briques à deux étages, contenant douze appartements, chambres, galerie sur le côté et huit chambres. Dans le cour se trouvent hangar, charme, etc.

Conditions—Comptant. Toutes les taxes de 1904 seront payées par le vendeur. L'acte de vente pardevant Robert Légier, notaire, aux frais de l'acquéreur. L'acquéreur devant déposer dix pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire aux frais des acquéreurs.

4 déc—4 11 18 25—janv 1 8

THE MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées. La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.

Remorquage à des Prix Modiques.

Chantiers—En Ville sur la Levée, au pied de la rue Race. Phone 983. à Algier, au Dry Dock, Phone 38.

Bureau en Ville

Rue Carondelet 315,

PHONE 376.

18 sept—10m—dim mar ven

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille ..... 25c.
Grand format ..... 50c.

Jas. A. Brennan

ANNONCE JUDICIAIRE.

ILET DE TERRE

D'une Grandeur Extra dans la Section des Chantiers

Du bois de construction et de manufacture du Premier District, à un ilet seulement du Nouveau Bassin et à deux ilets de chemin de fer électrique de la rue Washington.

Succession de Samuel Powers.

No 42,592 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D

Il sera vendu à l'enchère publique, MARDI le 3 janvier 1905, par JAS A. BRENNAN, encanteur, bureau 733 rue Union en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, No 42,592, daté et signé le 2 décembre 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot No 2 dans Marley, maintenant l'ilet No 742 de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par l'avenue Marley, maintenant Lowerline, les rues St Pierre, Dix-septième, maintenant Vénus, et Versailles, maintenant Agiad, ayant une façade de trois cent cinquante pieds (350) chacun sur l'avenue Marley, maintenant la rue Lowerline et la rue St Pierre, et deux cent cinquante (250) pieds sur chacune des rues Dix-septième ou Vénus et Versailles ou Agiad.

Conditions Comptant—10 0/0 de dépôt au moment de la vente. L'acte de vente pardevant Fred. Zengel, notaire aux frais des acquéreurs.

4 déc—4 11 18 25—janv 1 8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage Double de Choix

No 218 et 220 rue Alix.

A proximité du Ferry, Maché, Eglises et Ecoles.

Succession de Adeline Brown, femme d'Alfred Clark.

No 74,540—Division A—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans

IL SERA vendu à l'enchère publique par JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau 733 rue Union, MARDI, le 27 décembre 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de la Cour Civile de District, daté et signé par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, le 22 novembre 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le 5me District de cette ville, désigné comme lot No 18 dans l'ilet No 7 autrefois No 21 borné par les rues Alix, Séguin, l'avenue Pélican et la rue Bouny (autrefois Peters) d'après un plan par Allen D'Hémécourt, voyer, le 15 mars 1842 et déposé en l'étude de Louis T. Caire, alors un notaire en cette ville, d'après lequel ledit lot mesurant en mesure française trente (30) pieds de face sur ladite rue Alix sur cent vingt (120) pieds de profondeur. Les améliorations comprenant le cottage double 218 et 220 rue Alix et loué pour environ $16 par mois.

Conditions—Comptant; 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant E. H. Seymour notaire, aux frais de l'acquéreur.

27 nov—27—déc 4 11 18 25 27

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de William S. Pike.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 16,461—Division D—Attendu que William Temple Doswell a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu WILLIAM S. PIKE, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — H. C. Cage, Pierre Crabites, avocats.

17déc—17 21 26

Succession de Mme M. A. Pike.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,979—Division C—Attendu que William Temple Doswell, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme M. A. Pike, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. — H. C. Cage, Pierre Crabites, avocats.

17 déc—17 21 26

Succession de A. M. Lessing.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 74,103—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pourquoi ne devrait pas, pour lesquelles le compte final présenté par Mme Amanda Blumberg, veuve de A. M. Lessing, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. S. Wolf, avocat. 14 déc—18 18 23

Succession de Miguel Joseph Cross.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 74,866—Division E — Attendu que Jules Frederick Cross a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Miguel Joseph Cross, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. Rob't J. Maloney, avocat.

16 déc—16 20 26

Succession de Samuel Jamison.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 713 — Division A — Attendu que Irwin Jamison a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu Samuel Jamison, décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier — Cage, Baldwin & Crabites, avocats.

16 déc—16 20 25

Succession de Patrick Bannon et Veuve Patrick Bannon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 72,837—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pourquoi ne devrait pas, pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, exécuteur testamentaire ad hoc de la succession de Patrick Bannon, et administrateur de la succession de veuve Patrick Bannon, née McGovern, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL Greffier Cunningham & Cunningham, avocats.

11 déc—11 15 20

Succession de William Dillon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,934 — Division D—Attendu que Mme Kate Dillon, née Redmond, veuve de William Dillon, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Dillon, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. McClenkey & Beaudier, avocats.

10déc—1v 14 19

Succession de Gustave Rumont.

COUR CIVILE DU DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 74,039 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pourquoi ne devrait pas, pour lesquelles le compte final présenté par Mme Gustave Rumont, exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — A. E. & G. A. Livaudais, avocats.

10 déc—1v 14 19

ANNONCES JUDICIAIRES

ETAT DE LA LOUISIANE, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent, que le 7me jour de décembre 1904, jugement a été rendu en cette cour, dans l'affaire ci-dessous intitulée dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

—Interdiction de Victoria Marie Rose Ricotte, veuve de Charles Barr—No 74,550.

Dans cette affaire soumise pour adjudication la Cour étant de l'opinion qu'il a été pleinement démontré par l'évidence produite que la défenderesse, Victoria Marie Rose Ricotte veuve de Charles Barr, est aliénée sans espoir de guérison et devrait être interdite;

Il est ordonné, adjugé et décrété que ladite Victoria Marie Rose Ricotte, veuve de Charles Barr, soit et est par le présent déclarée incapable d'accomplir validement aucun acte qu'une personne majeure et compétente peut accomplir et conséquemment qu'elle doit et est par le présent interdite à tous les fins et buts.

Jugement lu et rendu en cour ouverte le 7 décembre 1904.

Jugement signé en cour ouverte le 13 décembre 1904.

Signé: JOHN ST-PAUL, Juge.

En témoignage de quoi, j'ai mis ma signature et posé le sceau de ladite Cour, à la ville de la Nouvelle-Orléans, le 13me jour de décembre en l'an de notre Seigneur, mil neuf cent quatre

P. A. DUCOING,
Député-Greffier.

15 déc—15 18 21

"EN S'ACHARNANT"

sur notre réputation quelques marchands s'imaginent qu'ils indiroent en erreur nos clients et d'autres qui nous connaissent me les bien. Grave erreur—nous maintenons notre commerce et nous obtenons de nouveaux clients en raison de l'excellence des véhicules Voitures, Wagons, Surreys, Runabouts, Barrouches et Buggies avec bandes en caoutchouc que nous vendons. Nous vous comptons parmi nos clients si vous examinez notre stock, nous avons un grand fonds d'assortiment de Harnais.

JOSEPH SCHWARTZ CO., Ltd.

821-831 rue Perdido.

Agences des célèbres wagons de ferme et roulage de Piedmont et Tennessee.

Quartier-général des Fabricants de Voitures et de Wagons, Quincailleries, Matériel, etc.

1 sept—6m—dim jeu

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

1786 acres de terre

Dans la paroisse de Livingston.

Succession de James Clark.

Mme Allma Lee McCeylat épouse L. Z. Gewers, No 69,472—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER Encanteurs Bureau 134 rue Carondelet — JEUDI, le 12 janvier 1905 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 9 mai 1904 et signé le 13 mai 1904, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la dudite Cour, Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, située dans la paroisse de Livingston, Etat de la Louisiane, à savoir:

1° Le nord 1/2 section fractionnelle 23, contenant 316.83 acres

2° Les lots 1 et 2 et N. E 1/4 de N. E 1/4 et S. E 1/4 et S. E. 1/4 de la section N. E 1/4 2 contenant 173.64 acres.

3° 1/2 O. de la N. O. 1/4 et N. E 1/4 de S. O 1/4 de la section 21, contenant 119.90 acres.

4° La fraction S. 1/2 de la section 23, et le lot 8 de la section fractionnelle 23, contenant 124.28 acres.

5° Les lots 3, 4 et 5 de la section 23, contenant 125.60 acres.

6° S. 1/2 de la section 25 contenant 279 acres

7° Les lots 1, 2, 3, 4, 5 et 6 de la sect on 28 contenant 387 acres

8° La section fractionnelle 15 contenant 185 acres.

9° 47 acres de la section 28 sur le East Fork du Bayou Barbary, 10.50 acres dans l'extrémité sud de la section 29.

10° 5.40 acres dans l'extrémité sud de la section 33.

11° 1.40 acres dans la section 42, connus comme la "Domas Place" dans toutes les propriétés ci-dessus T. 8 S. R. 5 E.

Conditions. 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Joseph F. Walton, notaire, aux frais des acquéreurs.

Pierson Walton & Pierson Branch E. Mill des, avocats.

11 déc—11 18 25—janv 1 8 12

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

835 - 837 AVENUE ESPLANADE,

Entre Bourbon et Dauphine

1017 RUE TOURO,

Entre Remparts et St-Claude.

Succession d'Antonio Fornaris.

No 74,538—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Priseur J. Spear, Encanteur — Bureau 802 rue Perdido.

Mercredi, 11 janvier 1905,

à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, sur les rues Gibson et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable E. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division A, daté le 6 décembre 1904, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci après décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville dans l'ilet No 137 borné par l'avenue de l'Esplanade, les rues Bourbon et Dauphine, lequel lot est désigné par la lettre "A" et commence à une distance de 29 pieds 1 pouce et 3 lignes de l'encoignure de la rue Dauphine, et mesure 34 pieds 10 pouces 2 lignes de face à l'avenue Esplanade sur 65 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur, d'après un croquis de C. A. de Armas, voyer, daté le 4 novembre 1881, annexé à un bail de M. T. Ducros, autrefois notaire, daté le 8 novembre 1881, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 835-837 avenue de l'Esplanade.

Etant la même propriété acquise par A. Fornaris de E. Hofer par acte de Charles J. Théard, notaire, daté le 29 novembre 1898, Enregistré C. O., livre 175, page 65.

2° Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet 375, borné par les rues Touro (autrefois Union), Français, Kompart et St Claude, lequel lot mesure 27 pieds 4 pouces de face sur la rue Touro, pour 135 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur, et fait partie du lot original No 60, sur un plan de Pacheco Marigny, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés sur le No 1017 rue Touro

Etant la même propriété acquise par A. Fornaris de E. A. Chat par acte pardevant E. Bouny, notaire public, daté le 27 janvier 1875, enregistré C. O., livre 100, page 631.

Termes et conditions—La moitié au plus comptant et la balance à un crédit de un an ou de un et deux ans à l'option des acquéreurs, divisée en coupons égaux représentés par les billets des acquéreurs, portant 6 pour cent d'intérêt par an du jour de l'acte de vente jusqu'à parfait paiement, payables au porteur et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur; l'acquéreur devra assurer les améliorations pour un montant égal à la portion du crédit et de transférer la police d'assurance au porteur des billets, l'acte de vente devant contenir les clauses de non allemande et de vente sans estimation et 5 0/0 de frais d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour exiger le paiement des billets et toutes les autres clauses usuel es contenues dans les actes de vente; l'acquéreur d'assumer le paiement en sus du prix de l'adjudication les taxes de 1905 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent du prix de la vente au moment de l'adjudication et sera droit aux loyers seulement de la date de l'acte de vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur

Charles F. Claiborne, avocat.

11 déc—11 18 25—jan 1 8 11

AVIS AUX CREANCIERS.

Léon Erwin versus Pugh Line Transportation Co

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73 100—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont eu peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Burt W. Henry, receveur dans cette affaire ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier. T. M. et J. D. Miller, avocats. 11 déc—11 18 24

Levins-on et Casey, en liquidation.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 70 506—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont eu peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par John F. Casey, liquidateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL Greffier — E. V. Richard, avocat.

10 déc —10 14 19

VENTES A L'ENCAN.

J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

De Propriété de Valeur dans le Troisième District

Dans l'affaire de Mme Bertha Regas veuve mineurs Emile, Oswald et Louis Mohr et ale

No 74,651—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 820 rue Commune — JEUDI, le 12 janvier 1905, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement rendu le 29 novembre 1904, et signé en cour ouverte le 5 décembre 1904 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D dans l'affaire ci-dessus intitulée. Il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés ci après décrites à savoir—

Premier—Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville dans l'ilet Nos 505 506, borné par les rues Annette, Villere Urquhart et St Bernard, désigné par le No vingt sur un plan fait par C. A. de Armas le 3 novembre 1856, ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Annette et Villere et mesurant 30 pieds 8 pouces et 5 lignes de face à la rue Annette sur 101 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur et façade à la rue Villere mesure américaine. Les améliorations sur ledit lot portant les Nos municipaux 1382 et 1384 rue Annette.

Deuxième—Un lot de terre situé dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus désignée, désigné par le No 1 et mesurant 31 pieds de face à la rue St Bernard 91 pieds de profondeur sur une ligne et séparant du lot No 2, environ 101 pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 4 et 2 pieds de largeur sur la ligne du fond. Les améliorations sur ledit lot portant le numéro municipal 1377 rue St Bernard.

Troisième—Un lot de terre situé dans le même district et ilet comme la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 6 sur un plan dressé par l'ancien de Jos. Cuvellier, ancien notaire, ledit lot mesurant 34 pieds de face à l'avenue St Bernard, 127 pieds de profondeur sur une ligne jusque le séparant du lot No 5 et 127 pieds 7 pouces et 2 lignes (plus ou moins) de profondeur et façade à la rue Villere et 36 pieds sur la ligne du fond. Les améliorations sur ledit lot consistant en une encoignure à l'encoignure des rues Villere et St Bernard, et un cottage simple donnant à la rue Villere.

Quatrième—Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 496 borné par les rues Français, Urquhart, Louis et Marais, désigné par le numéro Un formant l'encoignure des rues Français et Urquhart et mesurant 31 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Français sur 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur et façade à la rue Urquhart. Les améliorations sur le dit lot consistant de deux maisons, une à l'encoignure et l'autre sur la rue Urquhart.

Cinquième—Un lot de terre dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet No 496 borné par les rues St Antoine, Bourbon, Urquhart et Villeré, désigné par le numéro Deux sur un plan dressé par M. Pilié, voyer, daté le 21 avril 1856, mesurant 32 pieds de front sur la rue St Antoine, par 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur mesure américaine.

Les améliorations sur ledit lot portant les Nos municipaux 1371 et 1373 St Antoine.

Sixième—Un lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet Nos 633 634, borné par les rues Villeré, Robertson, Annette et St Bernard formant la moitié de l'ilet en lot No 491 de l'ilet 46 et mesurant en mesure américaine 31 pieds 11 pouces de face à la rue Villeré par 150 pieds 10 pouces de profondeur. Les améliorations sur ledit lot portant le numéro municipal 1607 rue Villeré.

Septième—Une portion de terre située dans le même district et ilet que la propriété ci-dessus décrite formant l'encoignure des rues Annette et Villeré et mesurant en mesure américaine environ 23 pieds 4 pouces de face à la rue Villeré sur 60 pieds, mesure française, de profondeur et façade à la rue Annette étant une partie de l'ancien lot No 439 de l'ilet No 46. Les améliorations sur ledit lot portant le numéro municipal 1563 rue Villeré.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un crédit de deux ans, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, sa billets portant hypothèque spéciale, garantis par bon de vendeur et hypothèque spéciale. L'acte en la notée de vente devant assumer les taxes d'Etat de 1904, et la police en les polices d'assurance sur la propriété. Annul dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication avec l'encanteur les actes de vente devant être passés pardevant John Watt Duffy, notaire aux frais des acquéreurs.

Jos Ladenberger, avocat pour le plaignant

11 déc—11 18 24 25—janv 1 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE

De Propriété de Valeur du Quatrième District

Dans l'affaire de Mme Emelia Mulbach, administratrice.

Succession de Mme Dorothea Stiede vs les mineurs Théodore Copperamith et John Copperamith

No 73,812—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division C.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 820 rue Commune JEUDI, le 12 janvier 1905, à midi, à la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne.

EN VERTU d'un jugement rendu et signé Cour ouverte le 5 décembre 1904 et signé le 9 décembre 1904, par l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la Nouvelle Orléans dans l'ilet No 116, borné par les rues Constance, Septième, Louris et Septième, désigné par un plan fait par E. W. Reynaudo, député voyer de ville le 2 mai